



**HAL**  
open science

## Comment ont évolué les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire depuis 1980 ?

Joanie Cayouette-Remblière

### ► To cite this version:

Joanie Cayouette-Remblière. Comment ont évolué les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire depuis 1980 ? : la dynamique des inégalités au fil des seconde et troisième explosions scolaires. *Éducation & formations*, 2024, 106, pp. 81-107. 10.48464/ef-106-04 . halshs-04429448v2

**HAL Id: halshs-04429448**

**<https://shs.hal.science/halshs-04429448v2>**

Submitted on 21 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Comment ont évolué les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire depuis 1980 ?

La dynamique des inégalités au fil des seconde et troisième explosions scolaires

Joanie Cayouette-Remblière  
Institut national d'études démographiques

**Mots clés** parcours scolaires, évolutions historiques, inégalités sociales, inégalités de sexe, secteur privé.

**Keywords** *school pathways, historical evolutions, social inequalities, gender inequalities, private sector.*

**Citer** Cayouette-Remblière, J. (2024). Comment ont évolué les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire depuis 1980 ? La dynamique des inégalités au fil des seconde et troisième explosions scolaires. *Éducation & formations*, 106, 81-107. DEPP, SIES. <https://doi.org/10.48464/ef-106-04>

Date de soumission de l'article : 23/11/2022

Date d'acceptation de l'article : 13/07/2023

**Correspondance** [joanie.cayouette-rembliere@ined.fr](mailto:joanie.cayouette-rembliere@ined.fr)

**Rappel** Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP et le SIES.

## Résumé

La comparaison des parcours de quatre cohortes d'élèves met en lumière les évolutions scolaires et la dynamique des inégalités entre classes sociales et sexes, des élèves entrés au collège en 1980 à ceux qui ont quitté le système éducatif en 2016. Entre les panels 1980 et 1989, les sorties précoces se réduisent fortement et les parcours linéaires vers un baccalauréat général ou technologique (GT) connaissent une importante progression. Ce contexte est favorable à une légère réduction des inégalités entre classes sociales, mais les écarts entre filles et garçons s'accroissent. L'inertie qui marque le panel 1995 se fait, quant à elle, au détriment des classes populaires, mais à l'avantage des scolarités féminines. Enfin, les élèves du panel 2007 sont affectés par une troisième explosion scolaire qui s'observe à la fois par une reprise de la progression des parcours linéaires vers un bac GT et une reconfiguration des parcours en voie professionnelle, sur le modèle de la voie générale. En captant un quart des parcours de cette cohorte, les parcours linéaires ou d'accrochage vers le bac pro participent du processus d'allongement et de linéarisation des parcours. Mais cette troisième explosion scolaire creuse l'écart entre les élèves les plus favorisés et les autres, une dynamique portée, entre autres, par une ségrégation accrue entre secteurs privé et public.

## Abstract

### How do secondary school pathways has evolved since 1980?

The dynamics of inequalities over the second and third school explosions

The comparison of the pathways of four student cohorts highlights educational developments and the dynamics of inequalities between social classes and genders, over many decades. Between the first two cohorts, early exits were greatly reduced and linear pathways to a general or technological (GT) baccalaureate significantly increased. This context supported a slight reduction in inequalities between social classes, but the gaps between girls and boys increased. The inertia of the 1990s negatively affected the working-class pathways, but benefited female schooling. Finally, the students of the 2007 panel were affected by a third school explosion, which was observed both by a resumption of the progression of linear pathways to a GT baccalaureate and a reconfiguration of vocational pathways, based on the model of the general pathway. By capturing a quarter of the pathways of this generation, the vocational linear or hooking up pathways are part of the process of lengthening and linearization of pathways. Finally, the third school explosion increases the gap between the most socially advantaged and the rest of the pupils, driven by, among other things, an increase in segregation between the private and public sectors.

C'est en 2018 que l'objectif notoire des 80 % d'une génération au baccalauréat a été atteint pour la première fois (DEPP, 2021). Cet événement n'a guère été célébré puisque, lorsque l'ambition avait été annoncée en 1985, le gouvernement s'était donné 15 ans pour y arriver – et il aura finalement fallu compter 33 ans. Le fait d'atteindre ce niveau symbolique signale pourtant l'ampleur de la transformation des scolarités dans l'enseignement secondaire français, des années 1980 à nos jours. L'analyse croisée des trajectoires de quatre cohortes d'élèves décrite dans cet article en rend compte.

Au-delà de la mise en évidence d'évolutions dans la structure des parcours, la comparaison des trajectoires des panels d'élèves entrés en sixième en 1980, 1989, 1995 et 2007 atteste de fluctuations dans la dynamique des inégalités. Après avoir concentré une partie des débats scientifiques des années 1980 à 2000, la question de savoir si les inégalités scolaires s'accroissent ou se réduisent (Thélot & Vallet, 2000), ou encore si elles se déplacent ou se transforment dans leur nature (Cœuvrard, 1979 ; Prost, 1992 ; Merle, 2000), apparaît délaissée dans les études récentes. Cet article se propose de rouvrir ce chantier en offrant un nouveau regard sur l'évolution des inégalités entre classes sociales et sexes sur près de quatre décennies.

Les panels d'élèves entrés dans l'enseignement secondaire sur lesquels s'appuie cette étude constituent une source exceptionnelle<sup>1</sup> pour analyser les parcours scolaires en France. Ils mettent notamment en évidence les inégalités de structure des parcours (Broccolichi & Sinthon, 2011 ; Caille, 2014), d'évolutions des performances scolaires (Cayouette-Remblière & Moulin, 2019) et d'orientation (Brinbaum & Kieffer, 2005 ; Landrier & Nakhili, 2010), mais aussi plus généralement le poids de la classe sociale (Palheta, 2011), de l'origine migratoire (Brinbaum & Kieffer, 2009 ; Brinbaum, 2019), de la fréquentation de l'éducation prioritaire (Stéfanou, 2017) ou du secteur public ou privé de l'établissement (Caille, 2004 ; Tavan, 2004). Notons que les travaux de recherche s'attachent plus rarement – de manière explicite – aux différences en fonction du sexe, comme en atteste l'absence de cette rubrique dans une recension bibliographique récente des travaux conduits à partir des panels d'élèves (Caille, 2017). Surtout, les cohortes successives d'élèves sont rarement mises en relation, alors que Jean-Paul Caille et Jérôme Krop (2019) en appellent à « doubler le caractère diachronique de la collecte des données d'une analyse comparative » (p. 200)<sup>2</sup>. Seules quelques rares publications mettent en relation deux (Barhoumi & Caille, 2020) voire trois (DEPP, 2003) panels<sup>3</sup>.

Cet article a pour ambition de procéder à l'analyse comparée de quatre jeux de données couvrant près de quatre décennies. Ce faisant, il se donne deux objectifs complémentaires. Le premier, descriptif, consiste à retracer l'évolution des parcours empruntés par les élèves des années 1980 aux années 2010, et ainsi à mettre en lumière leur rythme discontinu ainsi que leurs effets sur les différents groupes sociaux et sexes. Le second objectif, analytique, implique de rendre compte de la dynamique des inégalités sociales et entre les sexes, ainsi que de leurs articulations aux inégalités territoriales et entre secteurs public et privé, qui ont revêtu une importance majeure au cours de la période ■ **ENCADRÉ 1.**

1. Je souhaite profiter de cette publication pour remercier les services de production de données de la DEPP qui réalisent le fastidieux travail rendant possible cette connaissance des parcours scolaires.

2. À l'étranger, mentionnons l'article de Raftery et Hout (1993) qui compare des cohortes d'élèves irlandais. En France, on trouve une comparaison entre les années 1960 et le panel 1995 chez Ichou et Vallet (2011, 2012).

3. Mentionnons également les notes d'information de la DEPP, qui mettent en relation des indicateurs produits sur deux panels ou plus.

## Stratégies d'analyse pour une étude comparée

La comparaison des trajectoires scolaires de quatre cohortes d'élèves est conduite au moyen d'une typologie de trajectoires basée sur la situation scolaire des neuf premières années de scolarité dans l'enseignement secondaire d'un échantillon représentatif des entrants en sixième en 1980, 1989, 1995 et 2007 en France (hors DROM)<sup>4</sup>. Bien que le mode de collecte au moyen des remontées administratives permette une attrition limitée, les différents panels mis à disposition par la DEPP comportent des données manquantes, et il a fallu sélectionner, sur chaque panel, un ensemble comparable d'élèves pour lesquels chaque situation scolaire est renseignée (ou peut être déduite). Ont donc été écartés les individus dont les motifs de sortie du système scolaire sont « justice », « départ à l'étranger », « décès » ou « perdus de vue », ainsi que toutes les valeurs manquantes avant l'âge de 16 ans. Les rares élèves dont la situation scolaire était renseignée par la modalité « autre scolarité » ou n'était pas associée à un niveau (CNED, IME, etc.) ont également été exclus. Cette même opération aboutit à des troncatures différenciées suivant les bases<sup>5</sup>, à laquelle s'ajoutent des tailles inégales d'échantillons ■ **TABLEAU 7**. Les échantillons exploités se situent entre 15 842 et 30 048 élèves par cohorte.

La typologie repose sur les méthodes d'appariement optimal (Lesnard & de Saint Pol, 2006)<sup>6</sup>. Ces méthodes impliquent d'abord de caractériser par un nombre limité de modalités chaque « état », ici les neuf premières années de scolarité dans l'enseignement secondaire ■ **TABLEAU 2**. Pour ce faire, nous reprenons les codages réalisés par Joanie Cayouette-Remblière et Thibaut de Saint-Pol (2013) sur le panel 1995 ■ **TABLEAU 1**. Huit états correspondent à la situation scolaire d'un élève qui poursuit dans le parcours engagé, en le positionnant dans l'espace des hiérarchies scolaires (par exemple, « est au collège »). Dans le cas où la situation à l'année  $n$  ne correspond pas à celle attendue après l'année  $n-1$  (on s'attend à ce qu'un élève de sixième passe en cinquième, à ce qu'un élève de seconde générale et technologique (GT) rejoigne l'une des premières générales ou technologiques, etc.), l'état signale soit un redoublement, soit un déplacement dans la hiérarchie des filières, soit une sortie. Les redoublements sont distingués en fonction du type de classe répétée, en différenciant les classes d'orientation (troisièmes et secondes GT), les classes d'examen (terminales) et les autres classes pour lesquelles le redoublement ne renvoie ni à un comportement stratégique face à une orientation ni à une épreuve spécifique produite par l'institution et qui sont considérés par défaut comme des redoublements pour faibles acquisitions. Les déplacements au sein de la hiérarchie des filières sont qualifiés selon qu'ils ont lieu vers une série ou filière moins valorisée (réorientation) ou plus valorisée (requalification), suivant l'objectivation des hiérarchies réalisée sur le panel 1995 (Cayouette-Remblière & de Saint-Pol, 2013). Enfin, les situations où les élèves ne sont plus inscrits dans l'enseignement secondaire (ou perdus de vue après l'âge de fin de scolarité obligatoire) sont considérées en fonction du fait que les élèves ont obtenu ou non un baccalauréat.

Notons que réaliser le même codage sur les quatre panels nécessite d'uniformiser les situations alors que les séries et formations ont évolué. Cela implique d'abord de

4. Les élèves entrés en sixième dans les départements et territoires d'outre-mer ne sont inclus que dans le panel 2007 et ont été exclus de l'analyse à des fins de comparaison.

5. Seul le panel 2007 fournit des pondérations dont l'objectif est de corriger l'attrition du panel mais aussi la surreprésentation des élèves de l'éducation prioritaire renforcée dans l'échantillon. Puisque, de manière cohérente avec les choix opérés sur les panels précédents, les élèves ayant des valeurs manquantes à 16 ans ou plus ont été conservés dans l'analyse, la variable de pondération retenue est « pond6 ».

6. L'auteur remercie Alice Mercier, qui a contribué à la réalisation des typologies lors de son stage à l'Ined.

**ENCADRÉ 1** Variables et stratégies d'analyse

Deux types d'analyses sont conduits en réponse aux deux objectifs (descriptif et analytique).

Dans un premier temps, il s'agit de commenter les proportions réelles des différents groupes sociaux qui empruntent les différents parcours, à chaque période.

Dans un second temps, il est question de construire des régressions logistiques modélisant la probabilité d'emprunter chaque type de parcours dans chaque panel (**tableaux 5 et 8**), en fonction des cinq variables d'intérêt suivantes :

- la profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS Ménage) du couple parental est utilisée pour caractériser la classe sociale d'origine des élèves. Cette variable synthétique croisant professions du père et de la mère est la plus efficace pour rendre compte de l'origine sociale d'un enfant (Amossé & Cayouette-Remblière, 2022) ;
- le sexe de l'élève ;
- la fréquentation de l'éducation prioritaire pendant au moins un an (information disponible à partir du panel 1989) ;
- le secteur du collège fréquenté en sixième (public ou privé) ;
- la taille de l'unité urbaine de la commune de l'établissement de sixième, regroupé en cinq modalités.

Analyses descriptive et analytique sont complémentaires et ne vont pas toujours dans le même sens : un groupe social peut voir augmenter la proportion de ses élèves qui empruntent un type de parcours, tout en ayant de moins en moins de chances relatives de l'effectuer parce que tous les groupes empruntent davantage ce parcours. Se focaliser sur les seules probabilités relatives masquerait les évolutions réelles qu'expérimentent les membres de ce groupe social, quand se contenter de celles-ci gommerait la dynamique des inégalités lorsque celles-ci se déplacent.

considérer des équivalences entre les séries du bac général avant et après 1995, alors que la transformation des bacs A, B et C respectivement en bacs littéraire (L), économique et social (ES) et scientifique (S) avait pour objectif de rompre avec une « quelconque hiérarchie des formations »<sup>7</sup>. Cette opération s'appuie sur le constat de Bernard Convert (2003), selon lequel les hiérarchies sociales et scolaires entre ces séries sont restées stables avant et après cette réforme. En revanche, la seconde professionnelle, créée à l'occasion du bac pro en trois ans en 2007, n'a aucun équivalent structurel avant le panel 2007 ; il s'agit donc du seul état qui n'existe que pour une seule cohorte d'élèves.

Chaque élève se trouve ainsi caractérisé par une séquence de neuf « états », comme le montrent les deux exemples renvoyant d'une part à un parcours linéaire et d'autre part à un parcours cumulant les événements particuliers ■ **TABLEAU 2**.

Les méthodes d'appariement optimal impliquent ensuite de calculer les distances entre chaque couple de séquences. Ces distances correspondent au plus faible coût nécessaire à la conversion d'une trajectoire en l'autre ; chaque suppression ou insertion d'événement valant 1 et chaque substitution d'un état ayant un coût de 2. C'est sur la matrice des distances qu'est enfin réalisée une classification ascendante hiérarchique (CAH) aboutissant à un arbre de classification (dit dendrogramme) et une typologie des trajectoires.

7. Circulaire du directeur des lycées et collèges du 12 mars 1993, BO, 11, p. 1157, citée par Convert, 2003, p. 65.

■ **TABLEAU 1** Les états considérés

L'année n, l'élève...	États possibles
...poursuit dans le parcours engagé	Est au collège
	Est en seconde GT
	Est en seconde professionnelle <sup>1</sup>
	Est en première ou terminale scientifique (ou C)
	Est en première ou terminale économique et sociale ou littéraire (ou A ou B)
	Est en première ou terminale technologique
	Est en préparation de CAP, BEP, mentions complémentaires, brevet professionnel ou brevet des métiers d'arts
...sinon, redouble la classe de l'année précédente	Redoublement d'orientation (troisième ou seconde GT)
	Redoublement de classe à examen (terminale CAP, BEP ou terminale)
	Redoublement pour faibles acquisitions (autres classes)
...sinon, se déplace dans la hiérarchie des filières	Réorientation (vers une classe moins bien placée dans la hiérarchie scolaire)
	Requalification (vers une classe mieux placée dans la hiérarchie scolaire)
...sinon, est sorti de l'enseignement secondaire	Sortie après obtention du bac
	Sortie sans obtention du bac

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

1. Cet état ne concerne que le panel 2007.

■ **TABLEAU 2** Deux exemples de codage

		État 1	État 2	État 3	État 4	État 5	État 6	État 7	État 8	État 9
Exemple 1	Niveaux scolaires	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde GT	Première ES	Terminale ES	-	-
	Codage en états	Collège	Collège	Collège	Collège	Est en seconde GT	Est en première ou terminale ES ou L	Est en première ou terminale ES ou L	Sortie après obtention du bac	Sortie après obtention du bac
Exemple 2	Niveaux scolaires	Sixième	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Troisième	Seconde GT	Seconde BEP	Terminale BEP
	Codage en états	Collège	Redoublement pour faibles acquisitions	Collège	Collège	Collège	Redoublement d'orientation (troisième ou seconde GT)	Est en Seconde GT	Réorientation	Est en préparation de CAP, BEP

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

Afin de rendre compte de la structure des trajectoires de chaque panel, et en raison de la puissance de calcul, cette étape a été réalisée séparément sur les quatre panels et conduit à une typologie de trajectoires par cohorte étudiée.

Afin de mener une analyse comparative, une troisième étape a donc été nécessaire. Celle-ci a consisté à comparer les dendrogrammes et typologies des quatre panels afin de construire une métatypologie. Une table de passage des trajectoires incluses dans chaque classe a permis d'y coder l'ensemble des 86 273 parcours en s'assurant qu'une même trajectoire soit classée à chaque fois dans une même classe.

Au fil des décennies couvertes par les données, nous observons d'abord la « seconde explosion scolaire » (Poullaouec & Lemêtre, 2009) qui, faisant suite à l'explosion des effectifs analysée en ces termes par Louis Cros (1961), allonge les scolarités secondaires et institue le bac en norme générationnelle. S'ensuit une longue période d'inertie dont rend compte la comparaison des deux panels suivants, et qui fait notamment éclater au grand jour les contradictions vécues par les « enfants de la démocratisation » (Beaud, 2002).

Moins connue, la période la plus récente, que nous qualifions ici de troisième explosion scolaire, est marquée à la fois par une reprise de l'allongement et de la linéarisation des parcours vers le bac, la transformation de la structure des trajectoires en voie professionnelle et l'augmentation des inégalités entre secteurs public et privé.

## La bombe des « 80 % au bac »

« 80 % d'une classe d'âge atteindront le niveau du bac d'ici à 2000 », annonce Jean-Pierre Chevènement en 1985, à l'heure où 36 % d'une classe d'âge est bachelière et au moment où les élèves de la première cohorte étudiée, le panel 1980, sont en âge de quitter le collège. Pouvant prétendre se présenter au bac trois ans plus tard, ils seront 39 % à en être diplômés *in fine* – 16 % « à l'heure », c'est-à-dire sans avoir connu de redoublement depuis la sixième, et 23 % « en retard ». La bombe explosera, en réalité, dans les années qui suivent, pour les élèves qui intégreront l'enseignement secondaire à la fin des années 1980. L'écart est monumental entre les panels 1980 et 1989.

Ce sont les sorties précoces qui évoluent le plus sur cette période ■ **TABLEAU 3**. La suppression du palier d'orientation en cinquième, progressive puis définitive en 1994, réduit fortement la part des élèves qui quittent le collège avant la troisième, que ce soit pour préparer un CAP ou être déscolarisés (classe F2), mais aussi celle des élèves qui s'arrêtent après la troisième (classe F1). D'un élève sur trois, ces parcours n'en concernent plus qu'un sur sept, neuf ans plus tard. Il convient de noter que cette baisse ne se reporte pas sur les parcours courts dans l'enseignement professionnel à l'issue de la troisième, vers un BEP ou un CAP (classe E) : ceux-ci se réduisent même modérément (- 2,1 points). L'augmentation des parcours longs en voie professionnelle (classe D), qui impliquent le cumul de multiples formations de niveau V (CAP, BEP, mentions complémentaires, etc.) ou IV (bac pro, brevet des métiers d'arts, etc.), reste, comparativement aux autres évolutions, relativement modeste dans les années 1990, passant de 6 % à 12 % d'une cohorte. Cette situation est d'autant plus remarquable que la réforme des « 80 % au bac » est souvent associée à la création du baccalauréat professionnel, qui voit le jour en 1985 (Maillard & Moreau, 2019). Les taux d'accès au bac à 63 % pour le panel 1989 sont, au contraire, portés par l'accroissement de la part des parcours linéaires ou quasi linéaires vers des baccalauréats généraux ou technologiques (classe A) et, dans une moindre mesure, des chassés-croisés entre les filières du lycée (C1), expression désignant des parcours où interviennent différents événements et différentes filières (orientation en seconde GT, puis réorientation vers la voie professionnelle et/ou BEP, puis requalification vers la voie technologique *via* la première d'adaptation) mais se terminant très majoritairement par l'obtention d'un baccalauréat. Cette augmentation de plus de 16 points de pourcentage des parcours linéaires vers un bac GT concerne davantage les parcours vers les baccalauréats scientifiques (+ 6,3 points), ou B ou A – qui deviennent ES et L au cours de la période – (+ 5,4 points) que les parcours vers les baccalauréats technologiques (+ 2,7 points). Elle va également de pair avec une légère diminution des parcours dits d'accrochage vers le bac GT, ce terme caractérisant des trajectoires vers un bac mais marquées par des redoublements à répétition et échecs aux examens qui attestent d'un décalage entre aspirations et performances scolaires (Cayouette-Remblière & de Saint-Pol, 2013).

Malgré l'ampleur du volontarisme des politiques autour du « 80 % au bac », ces dernières ne suffisent pas à expliquer l'importance et la rapidité des changements : la seconde explosion scolaire a, en outre, été portée par la transformation de la structure des couples



■ **TABLEAU 3** Évolution des parcours scolaires sur quatre cohortes

Entrants en sixième en...	1980	1989	1995	2007
<b>A - Parcours linéaires vers un bac GT</b>	<b>29,1</b>	<b>45,5</b>	<b>47,3</b>	<b>53,9</b>
A-1 – Parcours linéaires vers un bac S	10,8	17,1	17,6	21,6
A-2 – Parcours linéaires vers un bac ES ou L	10,7	16,1	16,8	18,4
A-3 – Parcours linéaires ou quasi linéaires vers un bac technologique	7,6	10,3	12,9	13,9
<b>B – Parcours d'accrochage vers un bac GT</b>	<b>11,2</b>	<b>9,3</b>	<b>8,1</b>	<b>3,0</b>
B-1 – Accrochage vers un bac S	2,7	3,2	2,1	1,0
B-2 – Accrochage vers un bac ES ou L	3,2	2,5	1,2	0,6
B-3 – Accrochage vers un bac technologique	5,3	3,6	4,0	1,4
<b>C – Parcours entre filières</b>	<b>5,5</b>	<b>8,4</b>	<b>9,0</b>	<b>3,9</b>
C-1 – Chassé-croisé entre les filières du lycée	3,0	6,3	6,5	2,0
C-2 – Sortie sans bac après un passage en seconde GT	2,5	2,1	2,5	1,9
<b>D – Parcours longs en voie professionnelle</b>	<b>6,1</b>	<b>11,7</b>	<b>9,9</b>	<b>25,2</b>
D-1 – Parcours longs en voie professionnelle	6,1	11,7	9,9	1,4
D-2 – Parcours linéaires ou quasi linéaires vers un bac pro	0,0	0,0	0,0	17,0
D-3 – Accrochage vers un bac pro	0,0	0,0	0,0	6,8
<b>E – Parcours vers un BEP ou un CAP</b>	<b>15,5</b>	<b>13,4</b>	<b>15,6</b>	<b>8,6</b>
<b>F – Fin de scolarité précoce</b>	<b>32,7</b>	<b>13,7</b>	<b>10,9</b>	<b>5,3</b>
F-1 – Fin de scolarité après le collège	15,9	7,6	7,4	4,4
F-2 – Fin de collège précoce	16,8	6,1	3,5	0,9

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

**Lecture :** 29,1 % des élèves du panel 1980 suivent un parcours linéaire vers un bac GT (10,8 % vers un bac C [qui deviendra S], 10,7 % vers un bac B ou A [qui deviendront ES et L] et 7,6 % vers un bac technologique).

Données en %, par cohorte.

**Champ :** élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source :** DEPP, panels d'élèves du second degré.

parentaux au cours des années 1980. L'élévation de la structure socioprofessionnelle, la hausse des taux d'activité féminine, l'augmentation des situations de monoparentalité, les changements dans la structure des unions et la convergence des taux de fécondité entre groupes sociaux ont, en effet, fait évoluer très rapidement les origines sociales moyennes des élèves français ■ **TABLEAU 4**. Ainsi, la part des ménages à dominante cadre fait plus que doubler entre les panels 1980 et 1989, quand celle des classes populaires (ensemble qui regroupe les ménages à dominante ouvrière, les ménages mono-actifs employés ou ouvriers, et les ménages inactifs) baisse de 10 points.

L'élévation de la structure des couples parentaux capte une partie de l'augmentation des parcours linéaires vers un baccalauréat général ou technologique, ce qui participe du fait que les proportions d'élèves des différentes classes sociales empruntant chaque type de parcours n'aient guère été bouleversées malgré l'importance des changements. 44 % des élèves du panel 1980 issus de ménages à dominante cadre empruntaient un parcours linéaire vers un bac scientifique (classe A1) ; c'est le cas de 46 % des élèves du panel 1989 de ce groupe social. Au sein des classes populaires, la proportion d'élèves qui empruntent ce parcours évolue de 4,5 % à 6,5 % entre les panels 1980 et 1989 ■ **FIGURE 1**. L'augmentation est plus importante pour les ménages à dominante employée et indépendante, mais la structure des écarts n'évolue que peu pour ce parcours.

■ **TABLEAU 4** Évolution de la structure des ménages parentaux selon la PCS Ménage

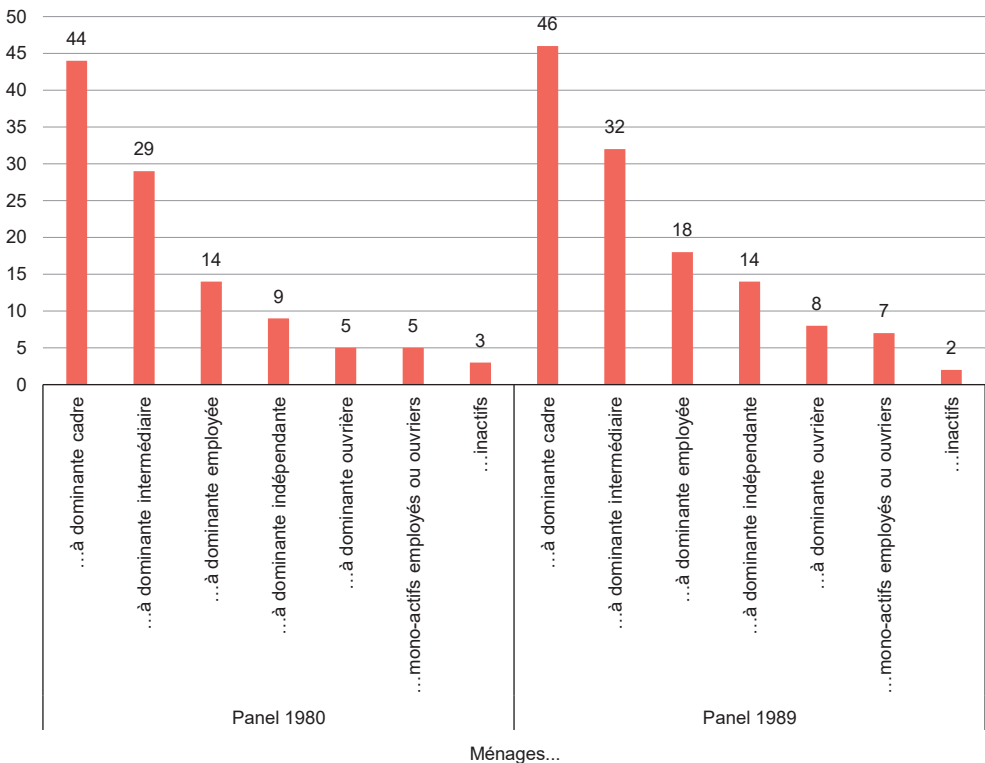
Entrants en sixième en...		1980	1989	1995	2007
Classes supérieures	I. Ménages à dominante cadre	4,2	8,9	11,5	13,9
	II. Ménages à dominante intermédiaire	10,4	15,3	15,7	17,4
Classes moyennes	III. Ménages à dominante employée	15,6	20,4	20,8	21,4
	IV. Ménages à dominante indépendante	15,2	10,7	10,2	9,7
Classes populaires	V. Ménages à dominante ouvrière	11,4	15,8	25,1	22,3
	VI. Ménages mono-actifs employés ou ouvriers	38,2	25,1	14,9	12,5
	VII. Ménages inactifs	5,1	3,9	1,8	2,8

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

**Lecture :** 4,2 % des élèves du panel 1980 sont issus d'un ménage à dominante cadre. Données en % de la population de chaque cohorte d'élèves.

**Champ :** élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source :** DEPP, panels d'élèves du second degré.

■ **FIGURE 1** Proportion des élèves des différentes classes sociales à emprunter un parcours linéaire vers un bac scientifique, avant puis pendant la seconde explosion scolaire (en %)

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

**Lecture :** 44 % des élèves issus d'un ménage à dominante cadre du panel 1980 suivent un parcours linéaire vers un bac scientifique.

**Champ :** élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980 et 1989 (France hors DROM).

**Source :** DEPP, panels d'élèves du second degré.

Trois évolutions significatives s'observent toutefois dans la dynamique des inégalités de classe. Premièrement, les écarts entre les classes moyennes (ménages à dominante intermédiaire, employée ou indépendante) et les classes supérieures (ménages à dominante cadre) se réduisent concernant les chances d'emprunter un parcours linéaire vers un bac général (classe A2) ■ **TABLEAU 5a**. Deuxièmement, les probabilités des classes moyennes et populaires d'emprunter d'autres parcours conduisant au bac (classes B1, C1 et D1) augmentent par rapport à celles des ménages à dominante cadre ■ **TABLEAUX 5b, 8a et 8b**. L'augmentation des taux d'accès au baccalauréat des classes moyennes et populaires se traduit ainsi davantage par des voies détournées (parcours d'accrochage, de requalification ou vers un baccalauréat professionnel), attestant sous une autre forme du processus de démocratisation ségrégative qu'observe Pierre Merle (2000) sur des données de la même période. Enfin, la baisse des sorties précoces (parcours F) s'accompagne d'une plus forte caractérisation sociale des élèves concernés : à sexe et type d'établissement scolaire tenus constants, les ménages à dominante ouvrière, mono-actifs employés ou ouvriers et inactifs passent respectivement de 19, 23 et 37 fois plus de chances que les ménages à dominante cadre d'emprunter un parcours F2 pour le panel 1980 à 25, 37 et 66 fois plus de chances pour le panel 1989 ■ **TABLEAU 5c**.

À cette évolution des inégalités de classe s'articule une diminution des inégalités territoriales. En effet, les scolarités des collégiens des zones rurales<sup>8</sup> s'améliorent très fortement au cours de la période. Eux qui se distinguaient par une plus forte probabilité de quitter le collège avant la troisième (classe F2) ne se différencient plus dans le panel 1989 en ce qui concerne les parcours de classe F2, mais se singularisent au contraire par une plus faible probabilité de quitter le système scolaire à l'issue de la troisième (classe F1) et une plus forte probabilité de poursuivre un parcours long en voie professionnelle (classe D). Le désavantage des élèves des zones rurales s'agissant des parcours linéaires vers la voie générale (classes A1 et A2), qui s'observait dans le panel 1980, disparaît et c'est même en région parisienne que le parcours A1 devient le moins probable pour le panel 1989 (**tableau 5a**), marquant le début des dynamiques de ségrégation des collèges en zone urbaine dense portées par la fin du palier d'orientation en cinquième (Broccolichi, 1995).

L'effet des secteurs public ou privé se réduit également au fil de la seconde explosion scolaire, particulièrement en ce qui concerne les parcours les plus et les moins prestigieux (A1 et F2). Pour le panel 1980, les collégiens inscrits dans un collège privé avaient 1,2 fois plus de chances de suivre un parcours linéaire vers un bac scientifique que ceux inscrits dans un collège public ; cet effet disparaît au panel suivant. À l'inverse, les collégiens inscrits en sixième en 1980 dans un établissement public avaient 1,5 fois plus de chances d'emprunter un parcours F2, et cette probabilité diminue à 1,2 neuf ans plus tard.

La réduction des inégalités n'opère cependant pas à tous les niveaux : les écarts entre les sexes s'accroissent dans plusieurs parcours. D'une part, les parcours scolaires des années 1990 accentuent les inégalités entre filles et garçons liées aux filières dans l'enseignement général : les probabilités relatives de suivre un parcours linéaire vers un bac scientifique augmentent pour les garçons, quand les parcours linéaires vers les bacs A ou B (qui deviennent L et ES) se féminisent ■ **TABLEAU 5a**. D'autre part, les garçons consacrent leur place du côté professionnel du « grand partage » (Palheta, 2011). En effet, alors que les filles étaient plus nombreuses à suivre des parcours courts en voie professionnelle

8. L'expression désigne les collégiens entrant en sixième dans une commune rurale ou commune urbaine de moins de 5 000 habitants.

■ **TABLEAU 5a** Probabilité d'avoir un parcours linéaire vers un bac GT (classe A)

% du parcours dans la cohorte	Probabilité d'avoir un parcours linéaire vers un bac S (A1)			
	1980	1989	1995	2007
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	0,53****	0,54****	0,56****	0,50****
...à dominante employée	0,20****	0,24****	0,24****	0,26****
...à dominante indépendante	0,13****	0,18****	0,19****	0,21****
...à dominante ouvrière	0,07****	0,09****	0,10****	0,13****
...mono-actifs employés ou ouvriers	0,06****	0,08****	0,08****	0,10****
...inactifs	0,04****	0,03****	0,04****	0,06****
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	0,89*	0,79****	0,88**	0,89****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	1,11*
Ville moyenne	1,29**	n.s.	1,27**	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	1,27**	n.s.	n.s.	1,13**
Région parisienne	n.s.	0,79**	n.s.	n.s.
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	1,20**	n.s.	0,90*	1,12**
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	0,64****	0,58****	0,69****
	Probabilité d'avoir un parcours linéaire vers un bac ES ou L (A2)			
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	10,7	16,1	16,8	18,4
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	n.s.	n.s.	0,76****	n.s.
...à dominante employée	0,54****	0,65****	0,57****	0,63****
...à dominante indépendante	0,35****	0,42****	0,46****	0,58****
...à dominante ouvrière	0,26****	0,33****	0,31****	0,37****
...mono-actifs employés ou ouvriers	0,21****	0,28****	0,25****	0,35****
...inactifs	0,14****	0,17****	0,11****	0,24****
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	3,43****	3,64****	3,78****	2,69****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ville moyenne	1,25**	n.s.	1,29****	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	1,21*	n.s.	1,26**	1,14**
Région parisienne	1,25*	n.s.	1,18*	1,46**
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	n.s.	1,13*	1,14*	1,21****
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	0,74****	0,63****	0,69****
	Probabilité d'avoir un parcours linéaire ou quasi linéaire vers un bac technologique (A3)			
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	7,6	10,3	12,9	13,9
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	1,41*	1,58****	1,61****	1,63****
...à dominante employée	1,57**	2,24****	2,03****	1,81****
...à dominante indépendante	1,68**	1,81****	1,84****	1,71****
...à dominante ouvrière	n.s.	1,89****	1,56****	1,54****
...mono-actifs employés ou ouvriers	n.s.	1,56****	1,28*	1,26**
...inactifs	0,57*	n.s.	0,54*	0,72*
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	n.s.	1,23****	n.s.	n.s.
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	0,86*	n.s.	n.s.	n.s.
Ville moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Région parisienne	n.s.	n.s.	n.s.	1,12*
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	n.s.	0,81**	n.s.

■ **TABLEAU 5b** Probabilité d'avoir un parcours long en voie professionnelle (classe D)

% du parcours dans la cohorte	Probabilité d'avoir un parcours long en voie professionnelle (D1, D2, D3)			
	1980	1989	1995	2007
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	2,05***	2,35****	3,04****	2,57****
...à dominante employée	3,50****	4,19****	5,60****	5,47****
...à dominante indépendante	3,31****	5,87****	5,24****	6,42****
...à dominante ouvrière	3,43****	7,23****	6,35****	8,53****
...mono-actifs employés ou ouvriers	3,30****	5,92****	5,53****	8,55****
...inactifs	2,90****	4,48****	6,66****	6,42****
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	0,84**	0,76****	0,80****	0,72****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	0,86****
Ville moyenne	n.s.	0,81**	0,81*	0,81****
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	0,78**	0,75***	0,81****
Région parisienne	n.s.	0,81**	n.s.	0,80****
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	1,29***	1,14*	1,23**	0,91*
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire		1,23***	1,17*	1,14***

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

(classe E, **tableau 8b**) avant la seconde explosion scolaire, l'ensemble des parcours associés à la voie professionnelle ou aux sorties précoces surreprésentent les garçons à partir du panel 1989. Ces derniers ont respectivement 1,3 ; 1,4 ; 1,5 et 2,4 fois plus de chances que les filles d'emprunter les parcours D, E, F1 et F2 dans le panel 1989.

## Et après ?

La déflagration produite par la seconde explosion scolaire a fait couler beaucoup d'encre : le changement social est plus aisé à décrire que ce qu'implique la stagnation des années qui ont suivi. En effet, ce qui ressort en premier lieu de la comparaison des parcours des panels 1989 et 1995 est une étonnante stabilisation des trajectoires scolaires ■ **TABLEAU 3**. Là où le poids des types de parcours a pu varier de 19 points de pourcentage entre les deux premiers panels, aucune évolution de plus de 2,8 points n'est observable avec le panel suivant. De fait, le taux d'accès au baccalauréat stagne à 63 %, et les différents bacs se répartissent de manière particulièrement similaire (respectivement 18 % et 18 % de bacs scientifiques, 18 % et 19 % de bacs technologiques et 8 % et 9 % de bacs professionnels). Pourtant, derrière la stabilité de l'issue des trajectoires, certaines évolutions se poursuivent, et d'autres s'inversent.

D'un côté, les redoublements continuent de diminuer, en primaire (de 26 % à 17 %) et dans le secondaire (de 57 % à 51 %), les années de collège en classes « atypiques »<sup>9</sup> se raréfient (de 23 % à 15 %), et les sorties avant la fin de la troisième, officiellement interdites,

9. L'expression est reprise à Palheta (2011). Cela regroupe les classes d'adaptation (accueil d'élèves non francophones), les quatrièmes ou troisièmes « agricoles », « expérimentales », « d'insertion », « technologiques », « allégées », « professionnelles », « à projet professionnelle en lycée professionnel », les quatrièmes « aide et soutien », les sixièmes « de consolidation », les classes préprofessionnelles, préparatoires à l'apprentissage ou préparatoires au certificat d'études professionnelles de niveau collège, les SES et Segpa, les « cycles d'orientation », les cycles 5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> en trois ans, les cycles d'observation en trois ans, les « classes relais », les unités pédagogiques d'intégration et les « missions générales d'insertion ».

■ **TABLEAU 5c** Probabilité d'avoir une fin de scolarité précoce (classe F)

% du parcours dans la cohorte	Probabilité d'avoir un parcours fin de scolarité après le collège (F1)			
	1980	1989	1995	2007
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	2,08**	2,35***	1,74*	3,36****
...à dominante employée	5,08****	4,62****	3,61****	6,68****
...à dominante indépendante	7,28****	7,77****	5,02****	7,96****
...à dominante ouvrière	9,38****	8,23****	7,32****	11,84****
...mono-actifs employés ou ouvriers	11,66****	12,95****	11,32****	18,59****
...inactifs	18,38****	28,96****	23,88****	38,72****
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	0,76****	0,65****	0,71****	0,70****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	1,28**	1,29**	n.s.
Ville moyenne	n.s.	1,23*	1,35**	1,32**
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	1,31**	1,51****	1,31**
Région parisienne	1,28***	1,36**	1,47****	n.s.
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	0,87*	0,64****	0,76***	0,70****
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	n.s.	1,37****	1,63****
		Probabilité d'avoir un parcours fin de collège précoce (F2)		
		1980	1989	1995
% du parcours dans la cohorte		16,8	6,1	3,5
				2007
				0,9
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	2,46*	5,93****	7,68**	n.s.
...à dominante employée	8,02****	11,07****	23,37****	3,36**
...à dominante indépendante	15,54****	24,43****	37,47****	4,56****
...à dominante ouvrière	19,47****	24,59****	38,03****	5,61****
...mono-actifs employés ou ouvriers	23,29****	37,39****	70,00****	12,74****
...inactifs	37,49****	66,53****	131,07****	33,87****
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	0,55****	0,42****	0,31****	0,52****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ville moyenne	0,84**	n.s.	n.s.	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	0,78****	n.s.	0,65**	0,64*
Région parisienne	0,71****	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	0,66****	0,80*	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	n.s.	n.s.	1,66****

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

**Significativité** : \* au seuil de 5 % ; \*\* au seuil de 1 % ; \*\*\* au seuil de 1 sur 1 000 ; \*\*\*\* au seuil de 1 sur 10 000.**Lecture** : les élèves issus de ménages à dominante intermédiaire du panel 1980 ont 0,53 fois plus de chances (soit 1,89 fois moins de chances) de suivre un parcours de classe A1 que les élèves issus de ménages à dominante cadre (situation de référence), à sexe de l'élève, taille d'unité urbaine de la commune du collège et secteur du collège tenus constants. L'écart est significatif au seuil de 1 sur 10 000.**Champ** : élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).**Source** : DEPP, panels d'élèves du second degré.

se réduisent encore sans toutefois disparaître. Une autre tendance se poursuit, celle du poids des chassés-croisés entre filières (C1). Ces parcours, vécus comme hors norme, se développent au cours de la seconde explosion scolaire et concernent jusqu'à un élève sur quinze dans le panel 1995.

De l'autre côté, certaines tendances s'inversent au sein de la voie professionnelle. Alors qu'ils étaient à la baisse, les parcours courts en voie professionnelle (classe E) réaugmentent, absorbant désormais l'ensemble de la réduction des sorties avant la fin du collège (F2).

Dans le même temps, les parcours longs en voie professionnelle (classe D), qui étaient l'étendard de la seconde explosion scolaire, régressent, faisant des parcours courts vers un CAP ou un BEP (classe E) le centre de gravité de la voie professionnelle.

Cette inversion de tendance affecte principalement les élèves de classes populaires. Si l'on considère, par ailleurs, que la structure des couples parentaux a continué à évoluer durant la période (**tableau 4**) mais que les parcours linéaires en voie GT n'ont que peu augmenté, on comprend que la période qui suit la seconde explosion scolaire implique finalement une dégradation des parcours moyens des classes populaires et une augmentation des inégalités sociales. Toujours autant représentés au sein des parcours F (20 % puis 19 %), les élèves de classes populaires absorbent l'augmentation des parcours courts en voie professionnelle (classe E) : ces parcours représentent respectivement 20 % et 25 % des trajectoires des classes populaires des panels 1989 et 1995. Par conséquent, les parcours E rejoignent les parcours F en tant que trajectoires particulièrement associées aux classes populaires, alors qu'ils concernaient également d'autres groupes sociaux dans les cohortes précédentes. Les ménages à dominante ouvrière, mono-actifs d'employés ou d'ouvriers et les ménages inactifs du panel 1995 ont respectivement 11, 13 et 14 fois plus de chances d'emprunter un parcours E que les ménages à dominante cadre, alors que ces chances n'étaient que de 10,5 ; 9 et 6 pour la cohorte précédente ■ **TABLEAU 8b**. Les parcours longs en voie professionnelle deviennent eux aussi plus rares au sein des classes populaires entre les panels 1989 et 1995, tant en proportion (de 15 % à 12 %) qu'en chances relatives ■ **TABLEAU 5b**. Ces parcours vécus comme les plus prestigieux au sein de la voie professionnelle (Beaud, 1996) se développent, au contraire, au sein de certaines fractions des classes moyennes (ménages à dominante employée et indépendante). Enfin, la part des enfants de classes populaires empruntant des parcours linéaires vers la voie GT (classe A) est certes en légère augmentation (de 26 % à 28 %), mais les écarts s'accroissent avec les ménages à dominante cadre, pour qui cette part évolue de 80 % à 84 %, ce dont rend compte l'écart grandissant entre leurs probabilités d'emprunter les parcours A2 et A3 ■ **TABLEAU 5a**. Cette augmentation des inégalités de classe est d'autant plus signifiante socialement qu'elle intervient au moment où le poids de l'école dans les parcours de vie et représentations sociales s'accroît (Cayouette-Remblière, 2016).

Après une tendance à la baisse entre les deux panels précédents, les inégalités territoriales se reconfigurent dans cette période de stagnation des évolutions scolaires. Deux types d'inégalités s'articulent. D'un côté, l'augmentation de la ségrégation entre collèges publics (Trancart, 1998), qu'il est désormais<sup>10</sup> possible d'approcher au moyen de la comparaison entre les collèges classés en éducation prioritaire et les autres, produit des effets sur les parcours. Le fait de fréquenter un collège classé en éducation prioritaire augmente, toutes choses égales par ailleurs, les chances de réaliser un parcours E et F1 et diminue celles d'accomplir un parcours A1, A2 et A3 pour le panel 1995, alors que ces effets étaient plus faibles ou non significatifs pour la cohorte précédente. Pour les panels 1989 et 1995, les disparités au sein des collèges publics prennent le pas sur les différences entre secteurs, l'enseignement privé n'ayant que peu d'effets sur les parcours scolaires. Ce constat est d'ailleurs cohérent avec les travaux réalisés sur cette période relevant les faibles effets des secteurs public et privé sur les performances (Caille, 2004 ; Tavan, 2004). De l'autre côté, la taille d'unité urbaine joue un rôle grandissant mais hétérogène selon les types de parcours. Les parcours courts dans la voie professionnelle (classe E), qui progressent sur cette période,

10. L'éducation prioritaire a été lancée en 1984, mais les données du panel 1980 ne permettent pas d'identifier les élèves scolarisés dans les établissements concernés par cette politique publique. Cette information n'est donc mobilisée dans les modèles qu'à partir de la comparaison des panels 1989 et 1995.

se concentrent dans les zones rurales et petites villes et diminuent en région parisienne, ce qui accentue les écarts territoriaux ■ **TABLEAU 8b**. De même, les chassés-croisés entre les filières augmentent surtout pour les élèves entrés au collège en zone rurale, où ils sont 1,7 fois plus fréquents qu'en région parisienne ■ **TABLEAU 8a**. Le désavantage de cette région concernant les parcours linéaires disparaît d'ailleurs temporairement ■ **TABLEAU 5a**.

Enfin, l'avantage scolaire des filles (Baudelot & Establet, 1992) se diffuse dans toutes les trajectoires, ce qui a des effets divers sur les inégalités. D'une part, cette dynamique réduit les écarts au sein des parcours linéaires vers un bac S (classe A1), mais d'autre part, elle consacre des écarts déjà importants s'agissant des parcours équivalents en filière ES ou L (A2) ■ **TABLEAUX 5a et 8a**. Par ailleurs, l'avantage scolaire des filles au moment du « grand partage » se conforte, et les parcours E et F2 se masculinisent encore, les garçons ont ainsi respectivement 1,7 et 3,3 fois plus de chances d'effectuer ces parcours.

## La troisième explosion scolaire

La période de relative inertie des évolutions scolaires dure jusqu'à la fin de la décennie 2000, ainsi qu'en attestent la stagnation des taux d'accès au baccalauréat jusqu'en 2008 et la profonde similitude entre les données du panel 1995 et les parcours scolaires reconstitués lors d'un suivi de cohorte localisé des entrants en sixième en 2001 et 2002 (Cayouette-Remblière, 2016). Des politiques volontaristes (bac pro en trois ans et introduction de sessions de rattrapage au baccalauréat professionnel, limitation et suppression des redoublements, incitation aux passages en seconde GT, etc.) relancent les évolutions scolaires à partir de 2007, année d'entrée dans l'enseignement secondaire des élèves du dernier panel étudié. Le choc est si fort que nous le qualifions de troisième explosion scolaire.

Ce troisième temps d'allongement des parcours dans l'histoire de l'enseignement secondaire français présente certaines similitudes avec la seconde explosion scolaire. Il prolonge notamment le processus de linéarisation des parcours en voie générale et technologique, visible à travers la reprise de l'augmentation des parcours de la classe A, surtout portée par une réduction des parcours d'accrochage (classe B) : les premiers gagnent 6,6 points de pourcentage, quand les seconds en perdent 5,1. Soutenue comme la seconde explosion scolaire par des politiques publiques volontaristes, cette explosion coïncide en outre de nouveau avec une hausse de la natalité (le baby-boom de l'an 2000) et des ambitions scolaires des familles de tous les milieux sociaux.

Le troisième choc des scolarités se distingue cependant de la période historique précédente. D'abord, plus encore que la seconde, cette explosion transforme profondément la structure des parcours d'une cohorte d'élèves. Là où les évolutions des années 1980 ne faisaient finalement qu'accroître ou décroître le poids de certaines trajectoires, celles des années 2000 et 2010 produisent, par ailleurs, de nouvelles structures de parcours. En effet, après la création de la seconde professionnelle et du bac pro en trois ans, les scolarités professionnelles se trouvent désormais normées autour du modèle des filières générales et technologiques et sont plus qu'hier tendues vers l'objectif du baccalauréat (Maillard & Moreau, 2019). Côté professionnel, les cartes sont ainsi largement rebattues. D'un côté, se développent et se reconfigurent les parcours linéaires vers le baccalauréat professionnel (D2) ; ce développement est d'autant plus notable que l'équivalent dans l'état antérieur du système (obtention d'un bac pro après deux années de BEP et deux années de préparation au bac pro) était si rare qu'il ne se distinguait pas nettement dans la typologie, le parcours D1 rassemblant aussi des cumuls de diplômes professionnels de

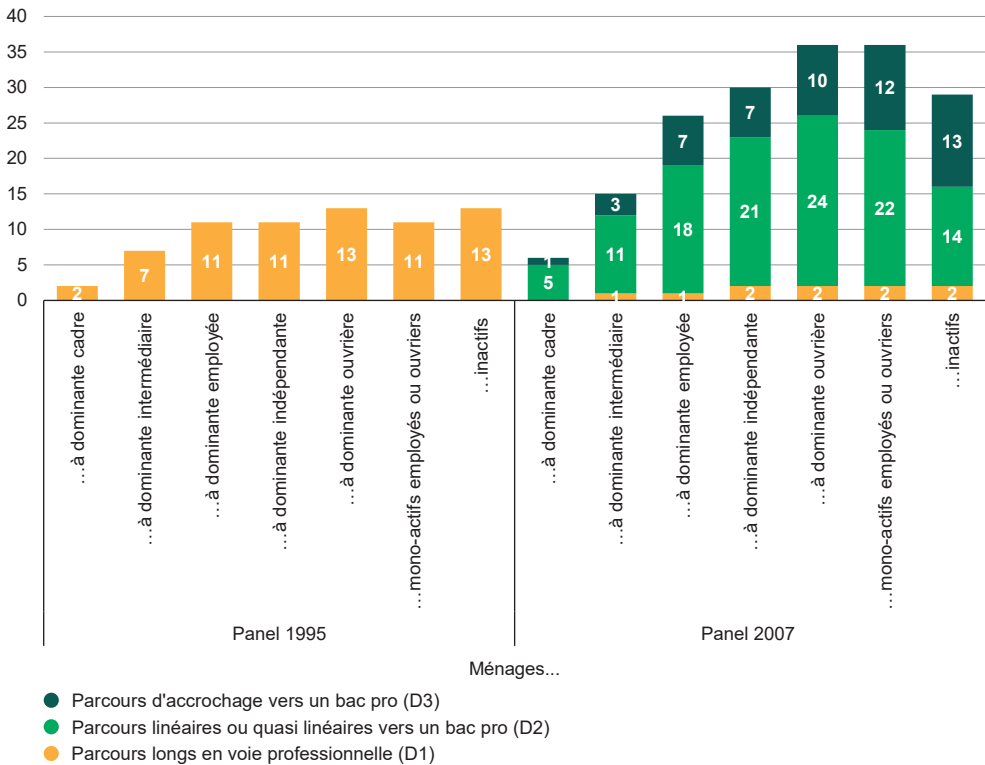


diverses natures. Signe de la normalisation du baccalauréat professionnel, la typologie de trajectoires fait également apparaître un parcours d'accrochage vers le bac professionnel (D3), marqué par de nombreux redoublements.

Ensemble, ces deux parcours concernent un quart des élèves du panel 2007. Ce poids considérable se réalise d'abord au détriment des parcours entre les filières, dont l'importance est réduite par la fin de la requalification des meilleurs élèves de la voie professionnelle vers le baccalauréat technologique (classe C1). Ces parcours longs en voie professionnelle s'adressent, par ailleurs, à des élèves qui, dans un état antérieur du système, se seraient arrêtés à l'issue d'un CAP ou BEP (classe E) ; ces parcours perdent ainsi près de la moitié de leur importance, de même que les sorties précoces (classe F) ■ **TABLEAU 3**. Le processus aboutit à la constitution d'un nouveau centre de gravité des parcours professionnels en la classe D, ce qui modifie, en miroir, les parcours des classes E et F, qui occupent une place de plus en plus résiduelle.

La troisième explosion scolaire est, par ailleurs, moins portée par une évolution de la structure sociale que ne l'était la seconde ■ **TABLEAU 4**. De ce fait, elle affecte davantage les proportions d'élèves de chaque classe sociale empruntant chaque type de parcours ■ **FIGURES 2 et 3**. Les inégalités ne se réduisent pas pour autant : les enfants issus de

■ **FIGURE 2** Les parcours longs en voie professionnelle, avant et pendant la troisième explosion scolaire (en %)



**Lecture** : 2 % des élèves issus d'un ménage à dominante cadre du panel 1995 suivent un parcours long en voie professionnelle.

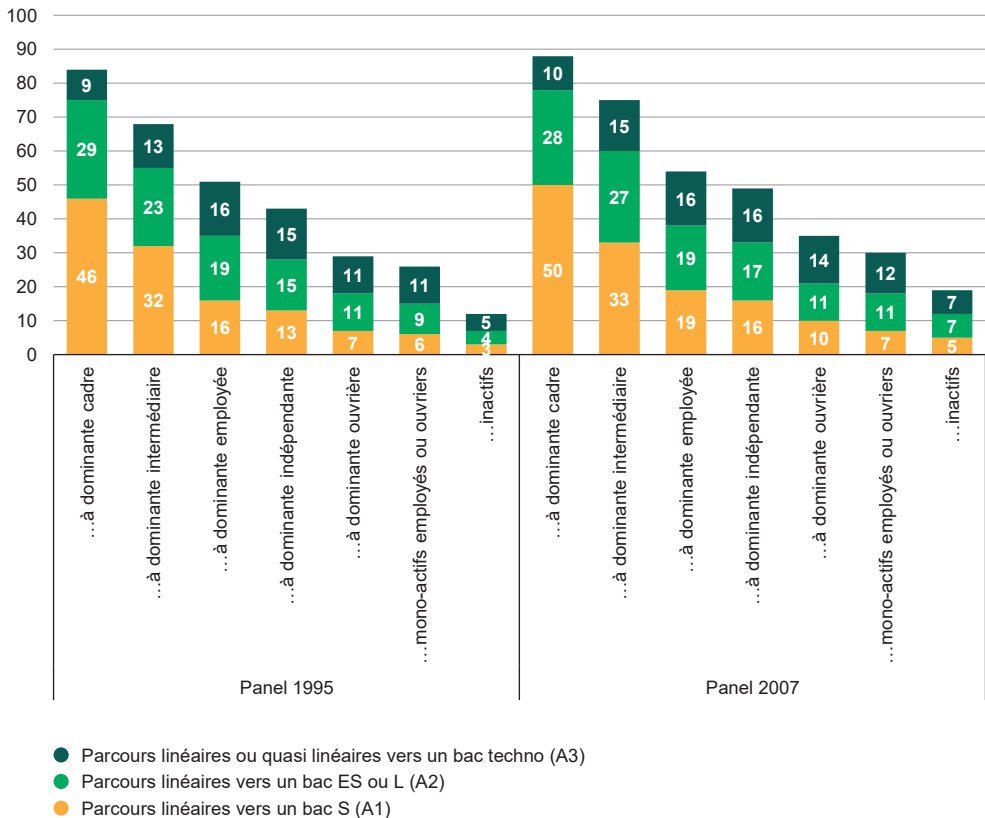
**Champ** : élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source** : DEPP, panels d'élèves du second degré.

ménages à dominante cadre conservent 2 fois plus de chances que ceux des ménages à dominante intermédiaire de suivre un parcours A1 et entre 4 et 17 fois plus de chances que les autres catégories de ménages ■ **TABLEAU 5a.**

L'écart entre les ménages à dominante cadre et les autres se creuse également en ce qui concerne les parcours longs en voie professionnelle. Avec la normalisation du bac professionnel sur le modèle des bacs généraux et technologiques, les parcours linéaires ou quasi linéaires vers un baccalauréat professionnel deviennent plus fréquents dans tous les groupes sociaux (**figure 2**), mais l'écart s'accroît entre les élèves issus de ménages à dominante cadre ou intermédiaire d'un côté, et tous les autres groupes sociaux de l'autre ■ **TABLEAU 5b.** Enfin, suivant le processus déjà amorcé, les parcours E et F, en se raréfiant, se concentrent toujours fortement au sein des classes populaires et s'en trouvent, de ce fait, d'autant plus relégués au sein du paysage des parcours scolaires possibles ■ **TABLEAUX 5c et 8c.**

■ **FIGURE 3** Les parcours linéaires vers un bac GT, avant et pendant la troisième explosion scolaire (en %)



**Lecture :** 46 % des élèves issus d'un ménage à dominante cadre du panel 1995 suivent un parcours linéaire vers un bac S, 29 % vers un bac ES ou L et 9 % vers un bac technologique.

**Champ :** élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source :** DEPP, panels d'élèves du second degré.

Les inégalités entre filles et garçons diminuent, quant à elles, au sein des parcours en voie générale, et augmentent au sein de la voie professionnelle. D'un côté, avec la dominance de plus en plus affirmée du bac ES sur le bac L, les écarts entre les sexes se réduisent au sein des parcours linéaires vers un bac ES ou L (classe A2). En ce qui concerne leur probabilité d'avoir un parcours linéaire vers un bac S (classe A1), les filles retrouvent l'écart qui les séparait des garçons avant que la seconde explosion scolaire n'accroisse les écarts ■ **TABLEAU 5a**. De l'autre côté, les parcours D et E deviennent de plus en plus masculins. Les parcours de la classe D se distinguent, par ailleurs, fortement par le sexe des élèves qui les empruntent : les parcours linéaires ou quasi linéaires vers un bac pro (D2) sont davantage féminins (46 %) que les parcours d'accrochage (D3, 39 %) ou les autres parcours longs en voie professionnelle (D1, 29 %). Lorsqu'elles s'orientent en voie professionnelle, les filles suivent donc, là aussi, les parcours les plus légitimes.

Au sein du panel 2007, les inégalités prennent enfin de nouvelles formes, via l'augmentation de la ségrégation scolaire et des écarts entre secteurs public et privé. Du panel 1980 au plus récent, les parcours scolaires secondaires qui s'effectuent entièrement dans l'enseignement privé sont restés relativement aussi nombreux en moyenne (12 % des élèves), mais ils sont devenus plus clivés socialement au sein du panel le plus récent. Les ménages à dominante cadre y ont de plus en plus souvent recours, à mesure que les ménages à dominante indépendante ainsi que les classes populaires les intègrent moins ou peinent à s'y maintenir <sup>11</sup> ■ **FIGURE 4** et **TABLEAU 6**. La concentration des classes supérieures dans ce secteur, récemment révélée par la presse nationale <sup>12</sup>, est en réalité un phénomène nouveau dans cette ampleur. Or l'enseignement privé, dont les effets sur les performances (Caille, 2004 ; Tavan, 2004) et sur les parcours (cf. *supra*) étaient faibles après la seconde explosion scolaire, se retrouve associé, toutes choses égales par ailleurs, à des

■ **TABLEAU 6** Origine sociale des élèves effectuant l'ensemble de leur scolarité dans le secteur privé

	1980	1989	1995	2007
I. Ménages à dominante cadre	14,7	17,2	17,3	21,7
II. Ménages à dominante intermédiaire	18,4	17,9	16,4	18,4
III. Ménages à dominante employée	12,7	11,1	9,7	9,9
IV. Ménages à dominante indépendante	21,4	18,2	15,9	16,0
V. Ménages à dominante ouvrière	9,7	9,1	7,6	7,2
VI. Ménages mono-actifs employés ou ouvriers	7,3	5,6	4,3	5,7
VII. Ménages inactifs	6,8	4,7	3,9	4,2
<i>Ensemble</i>	<i>12,0</i>	<i>11,5</i>	<i>10,9</i>	<i>12,3</i>

Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES

**Lecture** : 14,7 % des élèves issus de ménage à dominante cadre du panel 1980 ont effectué toute leur scolarité dans le secteur privé.

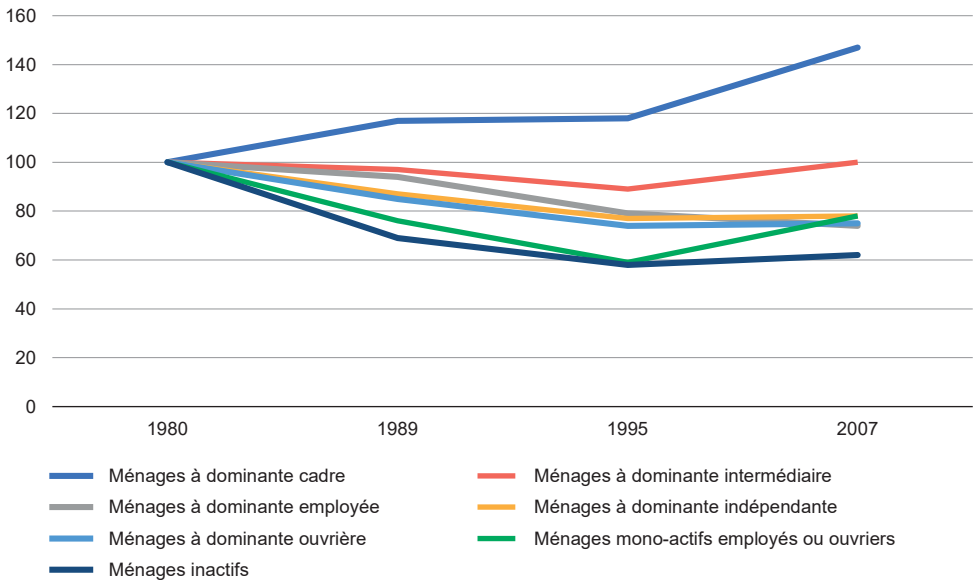
**Champ** : élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source** : DEPP, panels d'élèves du second degré.

11. Parmi les élèves du panel 2007, 47 % des enfants de ménages inactifs et 27 % des enfants de ménages mono-actifs employés ou ouvriers entrant en sixième dans le privé le quittent durant le collège, contre 10 % des enfants de ménages à dominante cadre. Ces taux étaient respectivement de 28 %, 20 % et 11 % pour le panel 1980.

12. « Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale », *Le Monde*, 8 novembre 2022.

■ **FIGURE 4** Évolution des taux de scolarisation dans le secteur privé des différentes classes sociales, par rapport au panel 1980 (en %)



*Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES*

**Lecture :** les élèves issus de ménages à dominante cadre ont augmenté leur taux de scolarisation dans l'enseignement privé de 47 % entre les panels 1980 et 2017. Données en base 100 par rapport au panel 1980.

**Champ :** élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source :** DEPP, panels d'élèves du second degré.

parcours scolaires plus prestigieux à partir du panel 2007. Entrer en sixième dans un collège privé devient positivement associé aux parcours A1 et A2, et négativement associé aux parcours D, E et F1. Autrement dit, d'un effet quasi inexistant, l'enseignement privé devient un facteur significatif des parcours scolaires, favorisant, à origine sociale équivalente, les parcours linéaires en voie générale. Ce résultat est cohérent avec le rôle du secteur privé observé pour la première fois sur les évolutions de performance scolaire au collège dans les données du panel 2007 (Cayouette-Remblière & Moulin, 2019).

## Conclusion

Depuis 1980, l'enseignement secondaire français s'est profondément transformé. Les seconde et troisième explosions scolaires ont allongé et linéarisé les trajectoires. Elles ont réduit les sorties du collège avant la troisième, les fins de scolarité à l'issue du collège et les parcours courts en voie professionnelle. Elles ont également favorisé les parcours directs vers le baccalauréat, en diminuant les redoublements, réorientations et requalifications. Accéder à un baccalauréat sept ans après être entré en sixième n'était le fait que de 15 % des élèves du panel 1980 ; cela concerne désormais plus de la moitié (55 %) du panel 2007. Pourtant, les parcours restent fortement corrélés aux classes sociales d'origine et sexes des élèves.

Est-ce à dire que les inégalités ont simplement été reportées, transposées de façon quasi homothétique d'une génération à l'autre ? Nous énoncerons en conclusion cinq arguments

nuançant cette hypothèse de la « translation des inégalités » (Thélot & Vallet, 2000 ; Duru-Bellat, 2002), entendue comme une transposition à l'identique de tous les états du système éducatif mais différée dans le temps (Cœuvrard, 1979).

D'abord, l'analyse croisée des quatre cohortes d'élèves révèle que non seulement ces évolutions se sont faites à un rythme discontinu, mais qu'elles ont en outre impliqué des retours en arrière et changements de direction. Il en va par exemple ainsi de la valorisation des parcours diplômants de niveau V à l'issue du collège (classe E), qui sont devenus le centre de gravité de la voie professionnelle dans les années 1990, disqualifiant les orientations précoces en CAP, avant d'être eux-mêmes relégués pour être remplacés par la normalisation du bac pro. C'est également le cas des parcours d'accrochage et de chassés-croisés entre les filières qui n'apparaissent, eux aussi, comme des états transitoires dans l'histoire de l'allongement et de la linéarisation des parcours que si on les observe à l'aune des années 2020. Quiconque se contenterait de retracer cette histoire de manière linéaire manquerait ce qu'elle comprend d'illusions et de désillusions, en particulier pour les classes populaires, grandes perdantes de l'inertie au tournant des années 2000.

L'analyse historique menée ici invite ensuite à prendre en compte non seulement la transformation du système éducatif, mais aussi celle de la structure des couples parentaux, ce qui complexifie la forme de la translation. Ainsi, si les inégalités quant aux chances d'avoir un parcours linéaire vers un bac GT ont été conservées malgré les évolutions de la seconde explosion scolaire (*i.e.* reproduite de façon quasi homothétique d'une cohorte à l'autre), ce n'est pas tant parce que tous les groupes ont accru dans des proportions similaires leurs probabilités d'emprunter ces parcours, mais surtout parce que les groupes qui les empruntent le plus sont devenus plus nombreux parmi les élèves.

La comparaison des quatre cohortes appelle également à admettre que ce déplacement des inégalités ne concerne pas uniformément l'ensemble du système éducatif. Au cours de la seconde explosion scolaire, le mouvement de translation se réalise davantage selon un jeu de vases communicants partant des sorties précoces, dont la baisse se reporte sur les parcours en voie professionnelle, qui eux-mêmes se reportent en partie sur les parcours entre les filières. La transposition homothétique concerne ensuite tous les étages du système éducatif au cours de la troisième explosion scolaire, mais la translation est alors loin d'être parfaite : la structure des parcours se déforme sous l'effet de l'attraction des parcours linéaires, qu'ils soient en voie générale ou technologique, ou professionnelle.

Si elle décrit partiellement les évolutions, la notion de translation des inégalités masque cependant leur dynamique, mouvante durant la période. Les inégalités entre classes sociales ont connu un léger recul au cours de la seconde explosion scolaire, mais celle-ci a surtout impliqué la réduction de l'écart entre les catégories supérieures et moyennes. Surtout, la tendance à la réduction s'est inversée au tournant du siècle, et les parcours des classes populaires se sont dégradés comparativement aux autres groupes sociaux. La troisième explosion scolaire a de nouveau modifié la dynamique, provoquant un rattrapage des classes populaires à l'égard des parcours linéaires en voie GT mais aussi un écart croissant entre les classes supérieures et les autres. Les inégalités de sexe apparaissent, quant à elles, à chaque période sous deux formes, déjà identifiées dans la littérature : la surreprésentation des garçons dans les parcours à dominante scientifique (Blanchard, 2021) et la sous-représentation des filles dans les trajectoires les moins valorisées – sorties précoces et parcours en voie professionnelle (Baudelot & Establet, 1992 ; Palheta, 2012). Ces tendances se déclinent toutefois avec plus ou moins d'intensité suivant les périodes, rappelant, comme le montre Marianne Blanchard (2021), que le *gender gap* dépend

toujours du contexte et pas seulement de stéréotypes et préférences supposés stables dans le temps.

Enfin, il apparaît que les inégalités de parcours s'articulent différemment avec les ségrégations du système éducatif – entre filières d'études, ainsi que le suggérait Pierre Merle (2000), mais aussi entre secteurs, caractéristiques et localisations des établissements. À ce titre, la mise en évidence du caractère récent de la prédominance des catégories sociales les plus favorisées au sein de l'enseignement privé, de même que l'effet net positif qu'implique désormais une scolarisation dans ce secteur sur les parcours scolaires, est un résultat important de cette analyse historique. Il appelle à renouveler l'analyse des « choix scolaires » (Blanchard & Cayouette-Remblière, 2011) et des « effets établissements » (Cousin, 1993), sous l'angle de cette nouvelle forme d'inégalité.

## ANNEXE 1

■ **TABLEAU 7** Les quatre panels d'élèves

Panels (élèves suivis pendant 9 ans)	Année théorique d'accès au baccalauréat général ou technologique sans redoublement	Année théorique d'accès au baccalauréat professionnel sans redoublement	% de l'échantillon initial écarté pour données manquantes	Taille de l'échantillon utilisé
1980	1987	1988	9,2	19 037
1989	1996	1997	0,1	21 346
1995	2002	2003	11,1	15 842
2007	2014	2014	9,0	30 048

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

■ **TABLEAU 8a** Probabilité d'avoir un parcours d'accrochage vers un bac GT (classe B)

	Probabilité d'avoir un parcours d'accrochage vers un bac S (B1)			
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	2,7	3,2	2,1	1,0
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
...à dominante employée	0,56***	0,71*	n.s.	n.s.
...à dominante indépendante	0,30****	0,52****	0,48**	n.s.
...à dominante ouvrière	0,24****	0,49****	0,55**	n.s.
...mono-actifs employés ou ouvriers	0,21****	0,41****	0,37****	0,57*
...inactifs	0,20****	0,31****	n.s.	n.s.
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	0,58****	0,56****	0,53****	0,61****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ville moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	n.s.	1,50*	n.s.
Région parisienne	n.s.	n.s.	1,50*	n.s.
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Probabilité d'avoir un parcours d'accrochage vers un bac ES ou L (B2)</b>				
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	3,2	2,5	1,2	0,6
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	n.s.	n.s.	n.s.	2,30*
...à dominante employée	n.s.	n.s.	n.s.	2,94***
...à dominante indépendante	0,65*	0,63*	n.s.	n.s.
...à dominante ouvrière	0,53**	0,62**	n.s.	n.s.
...mono-actifs employés ou ouvriers	0,40****	0,51****	n.s.	n.s.
...inactifs	0,25****	0,37**	n.s.	3,33**
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	1,84****	1,69****	1,91****	n.s.
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ville moyenne	n.s.	n.s.	1,75*	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	1,59****	n.s.	n.s.	n.s.
Région parisienne	n.s.	n.s.	n.s.	1,91*
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Probabilité d'avoir un parcours d'accrochage vers un bac technologique (B3)</b>				
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	5,3	3,6	4,0	1,4
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	2,36****	n.s.	1,85****	n.s.
...à dominante employée	2,87****	1,95****	1,63**	n.s.
...à dominante indépendante	2,12**	n.s.	1,54*	n.s.
...à dominante ouvrière	1,97**	n.s.	1,63**	1,71**
...mono-actifs employés ou ouvriers	1,93**	1,40*	1,47**	1,52*
...inactifs	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	n.s.	0,84*	0,72****	0,74**
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ville moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Région parisienne	n.s.	n.s.	1,66****	1,69**
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	0,80*	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire	-	n.s.	1,36**	n.s.



■ **TABLEAU 8b** Probabilité d'avoir un parcours entre les filières (classe C)

	Probabilité d'avoir un parcours chassé-croisé entre filières (C1)			
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	3,0	6,3	6,5	2,0
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	n.s.	1,67**	2,25****	1,84**
...à dominante employée	2,93**	2,96****	3,18****	2,35****
...à dominante indépendante	3,11**	3,64****	4,02****	3,00****
...à dominante ouvrière	2,87**	4,36****	4,08****	2,24****
...mono-actifs employés ou ouvriers	2,43**	3,33****	3,54****	2,08****
...inactifs	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	0,74****	n.s.
Ville moyenne	n.s.	n.s.	0,70****	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	n.s.	0,73****	n.s.
Région parisienne	n.s.	n.s.	0,57****	0,67**
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	1,60****	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire		1,28**	n.s.	n.s.
<b>Probabilité d'avoir un parcours sortie sans bac après une seconde GT (C2)</b>				
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	2,5	2,1	2,5	1,9
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	n.s.	n.s.	n.s.	1,44*
...à dominante employée	2,79***	2,31***	n.s.	1,51*
...à dominante indépendante	2,18*	2,21**	n.s.	1,49*
...à dominante ouvrière	n.s.	2,28**	n.s.	1,76***
...mono-actifs employés ou ouvriers	n.s.	1,87*	n.s.	n.s.
...inactifs	n.s.	2,51**	n.s.	n.s.
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	n.s.	1,24*	n.s.	n.s.
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	0,77*
Ville moyenne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Région parisienne	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire		n.s.	n.s.	n.s.

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

■ **TABLEAU 8c** Probabilité d'avoir un parcours court en voie professionnelle (classe E)

	Probabilité d'avoir un parcours court vers un BEP ou CAP (E)			
	1980	1989	1995	2007
% du parcours dans la cohorte	15,5	13,4	15,6	8,6
<b>Ménages...</b>				
...à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
...à dominante intermédiaire	2,93****	2,67****	3,86****	2,87****
...à dominante employée	6,13****	5,95****	9,41****	7,88****
...à dominante indépendante	8,19****	8,40****	13,47****	9,69****
...à dominante ouvrière	10,50****	11,02****	20,50****	14,31****
...mono-actifs employés ou ouvriers	9,23****	12,56****	20,21****	16,95****
...inactifs	6,44****	13,02****	21,65****	22,07****
<b>Sexe de l'élève</b>				
Garçon	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Fille	1,14**	0,71****	0,58****	0,56****
<b>Taille d'unité urbaine de la commune du collège de sixième</b>				
Commune rurale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Petite ville	n.s.	n.s.	n.s.	1,14*
Ville moyenne	0,81**	n.s.	0,78****	n.s.
Agglomérations de plus de 100 000 habitants	0,85**	n.s.	0,84*	0,82**
Région parisienne	n.s.	n.s.	0,65****	0,56****
<b>Secteur du collège de sixième</b>				
Collège public	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Collège privé	1,12*	0,85**	n.s.	0,65****
<b>Scolarité au collège</b>				
Hors éducation prioritaire	-	Réf.	Réf.	Réf.
Au moins une année en éducation prioritaire		1,24****	1,39****	n.s.

Éducation &amp; formations n° 106, DEPP, SIES

**Significativité :** \* au seuil de 5 % ; \*\* au seuil de 1 % ; \*\*\* au seuil de 1 sur 1 000 ; \*\*\*\* au seuil de 1 sur 10 000.

**Lecture :** les élèves issus de ménages à dominante employée du panel 1980 ont 0,56 fois plus de chances (soit 1,79 fois moins de chances) de suivre un parcours de classe B1 que les élèves issus de ménages à dominante cadre (situation de référence), à sexe de l'élève, taille d'unité urbaine de la commune du collège et secteur du collège tenus constants. L'écart est significatif au seuil de 1 sur 1 000.

**Champ :** élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).

**Source :** DEPP, panels d'élèves du second degré.

# Références bibliographiques

Amossé, T., Cayouette-Rembrière, J. (2022). Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage. *Économie et Statistique*, 532-533, 139-157. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2022.532.2074>

Barhouni, M., Caille, J.-P. (2020). Les élèves sortent de l'enseignement secondaire de plus en plus diplômés mais au terme de parcours scolaires encore socialement différenciés. *Éducation & formations*, 101, 323-358. DEPP. <https://doi.org/10.48464/ef-101-13>

Baudelot, C., Establet, R. (1992). *Allez les filles ! Une révolution silencieuse* (2<sup>e</sup> édition). Seuil.

Beaud, S. (1996). Les « bacs pro ». La « désouvriérisation » du lycée professionnel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 114, 21-29. <https://doi.org/10.3406/arss.1996.3191>

Beaud, S. (2002). 80 % au bac... Et après ? *Les enfants de la démocratisation scolaire*. La Découverte.

Blanchard, M. (2021). Genre et cursus scientifiques : Un état des lieux. *Revue française de pédagogie*, 212(3), 109-143. <https://doi.org/10.4000/rfp.10890>

Blanchard, M., Cayouette-Rembrière, J. (2011). Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie*, 175, 5-14. <https://doi.org/10.4000/rfp.3025>

Brinbaum, Y. (2019). Trajectoires scolaires des enfants d'immigrés jusqu'au baccalauréat : Rôle de l'origine et du genre – Résultats récents. *Éducation & formations*, 100, 73-104. DEPP. <https://doi.org/10.48464/ef-100-04>

Brinbaum, Y., Kieffer, A. (2005). D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : Ambition et persévérance. *Éducation & formations*, 72, 53-75. DEPP.

Brinbaum, Y., Kieffer, A. (2009). Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : Différenciation et polarisation des parcours. *Population*, 64(3), 561-610. <https://doi.org/10.3917/popu.903.0561>

Broccolichi, S. (1995). Orientations et ségrégations nouvelles dans l'enseignement secondaire. *Sociétés Contemporaines*, 21, 15-27. <https://doi.org/10.3406/socco.1995.1416>

Broccolichi, S., Sinthon, R. (2011). Comment s'articulent les inégalités d'acquisition scolaire et d'orientation ? Relations ignorées et rectifications tardives. *Revue française de pédagogie*, 175, 15-38. <https://doi.org/10.4000/rfp.3017>

Caille, J.-P. (2004). Public ou privé ? Modes de fréquentation et impact sur la réussite dans l'enseignement secondaire. *Éducation & formations*, 69, 49-62. DEPP.

Caille, J.-P. (2014). Les transformations des trajectoires au collège : Des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale. *Éducation & formations*, 85, 5-30. DEPP.

Caille, J.-P. (2017). Quarante-cinq ans de panels d'élèves à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). *Éducation & formations*, 95, 5-31. DEPP. <https://doi.org/10.48464/halshs-01760754>

Caille, J.-P., Krop, J. (2019). Une source négligée de l'histoire des élèves : les panels d'élèves des années 1960 aux années 2000. *Histoire de l'éducation*, 151, 175-202. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.4556>

Cayouette-Rembrière, J. (2016). *L'école qui classe. 530 élèves du primaire au bac*. Presses universitaires de France.

Cayouette-Rembrière, J., de Saint-Pol, T. (2013). Le sinueux chemin vers le baccalauréat : Entre redoublement, réorientation et décrochage scolaire. *Économie et statistique*, 459(1), 59-88. <https://doi.org/10.3406/estat.2013.10011>

Cayouette-Rembrière, J., Moulin, L. (2019). Comment évoluent les inégalités de performances scolaires au collège ? Un suivi longitudinal des élèves entre la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. *Population*, 74(4), 551-586. <https://doi.org/10.3917/popu.1904.0551>

Convert, B. (2003). Des hiérarchies maintenues. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 149(1), 61-73. <https://doi.org/10.3406/arss.2003.2780>

- Cousin, O. (1993). L'effet établissement. Construction d'une problématique. *Revue française de sociologie*, 34(3), 395-419. <https://doi.org/10.2307/3321974>
- Cros, L. (1961). *L'Explosion scolaire*. Comité universitaire d'information pédagogique.
- DEPP (2003). Le collège unique est-il une réalité ? *Éducation & formations*, 66, 39-48. DEPP.
- DEPP (2021). *Repères et références statistiques 2021*. Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2021-308228>
- Duru-Bellat, M. (2002). *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*. Presses universitaires de France.
- Ichou, M., Vallet, L.-A. (2011). Do All Roads Lead to Inequality? Trends in French Upper Secondary School Analysed with Four Longitudinal Surveys. *Oxford Review of Education*, 37(2), 167-194. <https://doi.org/10.1080/03054985.2011.559350>
- Ichou, M., Vallet, L.-A. (2012). Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Évolution en France en quatre décennies. *Éducation & formations*, 82, 9-18. DEPP.
- Landrier, S., Nakhili, N. (2010). Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France. *Formation emploi*, 109, 23-36. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2734>
- Lesnard, L., de Saint Pol, T. (2006). Introduction aux méthodes d'appariement optimal (optimal matching analysis). *Bulletin de méthodologie sociologique*, 90, 5-25.
- Maillard, F., Moreau, G. (2019). *Le bac pro. Un baccalauréat comme les autres ?* (1<sup>re</sup> édition). Octarès éditions.
- Merle, P. (2000). Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : Une typologie et sa mise à l'épreuve. *Population*, 55(1), 15-50. <https://doi.org/10.2307/1534764>
- Éuvrard, F. (1979). Démocratisation ou élimination différée ? *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30(1), 87-97. <https://doi.org/10.3406/arss.1979.3491>
- Palheta, U. (2011). Le collège divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel. *Sociologie*, 4, 363-386. <https://doi.org/10.3917/socio.024.0363>
- Palheta, U. (2012). *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*. Presses universitaires de France.
- Poullaouec, T., Lemêtre, C. (2009). Retours sur la seconde explosion scolaire. *Revue française de pédagogie*, 167, 5-11. <https://doi.org/10.4000/rfp.1243>
- Prost, A. (1992). *L'Enseignement s'est-il démocratisé ? Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1980*. Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.prost.1992.01>
- Raftery, A. E., Hout, M. (1993). Maximally Maintained Inequality: Expansion, Reform, and Opportunity in Irish Education, 1921-75. *Sociology of Education*, 66(1), 41-62. <https://doi.org/10.2307/2112784>
- Stéfanou, A. (2017). Éducation prioritaire. Scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012. *Éducation & formations*, 95, 87-106. DEPP.
- Tavan, C. (2004). École publique, école privée. Comparaison des trajectoires et de la réussite scolaires. *Revue française de sociologie*, 45(1), 133-165. <https://doi.org/10.3917/rfs.451.0133>
- Thélot, C., Vallet, L.-A. (2000). La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle. *Économie et Statistique*, 334(1), 3-32. <https://doi.org/10.3406/estat.2000.7526>
- Trancart, D. (1998). L'évolution des disparités entre collèges publics. *Revue française de pédagogie*, 124(1), 43-53. <https://doi.org/10.3406/rfp.1998.1115>